

fête de la
nature

CONCOURS
PHOTOS

FÊTE DE LA NATURE

«ESTUAIRE DE LA CHARENTE»

« LA NATURE À TRAVERS
MILLE ET UN REGARDS »
Il n'y a pas une nature mais des
natures, à vous de photogra-
phier la vôtre !

JUSQU'AU
31 MAI 2021

RÈGLEMENT AU VERSO



SCIENCE VIE



CONCOURS PHOTOS

« LA NATURE À TRAVERS MILLE ET UN REGARDS »



Il n'y a pas une nature mais des natures, à vous de photographier la vôtre !



Règlement

Article 1 : objet

Dans le cadre de la 15^{ème} édition de la Fête de la Nature, la CARO et la LPO organisent un concours de photographies. Il s'agit d'une part de faire découvrir la diversité paysagère de notre territoire et ses richesses en termes de biodiversité au travers de clichés photographiques et d'autre part de participer à la sensibilisation et à la protection de la nature.

Le thème retenu pour ce concours photos est « La Nature à travers Mille et Un regards ».

3 catégories sont proposées : paysage, biodiversité et jeune public (7-17 ans).

Les photographies doivent être prises sur le territoire de Rochefort Océan.

Article 2 : Les participants

Ce concours est ouvert aux amateurs petits et grands. Les participants garantissent qu'ils sont propriétaires des droits d'auteurs des photographies proposées.

Article 3 : Déroulement du concours

Le concours se déroulera jusqu'au 31 mai 2021.

Chaque participant doit envoyer ses clichés en couleur ou en noir et blanc (nombre limité à 3) sous forme numérique. Les photographies seront au format JPEG ou TIFF. La plus haute définition de l'image vous est demandée avec une qualité minimum de 300dpi (meilleur rendu pour l'impression).

Ces clichés seront à envoyer par mail à l'adresse espace.nature@lpo.fr avec pour objet « Concours photo Fête de la Nature » et accompagné d'un fichier texte mentionnant : le titre de la photo, le nom et prénom du photographe et la catégorie.

Vous pouvez utiliser les sites d'envoi spécialisés pour les fichiers lourds.

Article 4 : le jury et les prix

Le jury est composé de 4 personnes représentantes de la CARO et de la LPO. Le jury sélectionnera 2 œuvres dans les 3 catégories proposées: paysage, biodiversité et jeune public (7-17 ans).

Les prix seront décernés aux lauréats le jeudi 18 juin à Espace Nature à Rochefort en présence d'Hervé Blanché Président de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan et d'Allain Bougrain Dubourg Président de la LPO.

Les prix au nombre de six se composent d'une paire de jumelles, des livres naturalistes et de photographiques, de jeux éducatifs et des bons de visites de sites naturels du territoire.

Article 5 : Utilisation des clichés

Les participants au concours autorisent gracieusement les organisateurs à reproduire une ou plusieurs photographies sélectionnées pour les imprimer sur une bache présentant les clichés lauréats du concours. Le nom de l'auteur y figurera obligatoirement. La CARO et la LPO s'engagent à n'utiliser les photos que dans le cadre de la Fête de la Nature.

Article 6 : Acceptation du règlement

La participation au concours photos vaut pour acceptation complète de ce règlement.

